

lorsque ses enfants développent leurs paquets à la Noël, décide qu'il n'est pas bon pour eux de recevoir un trop grand nombre de cadeaux et les serre jusqu'à une autre époque de l'année, ou peut-être jusqu'au 25 décembre suivant.

Le ministre des Finances, je le répète, nous a fait entrevoir des réductions fugitives. En l'an de grâce 1946, toutefois, le fardeau de l'impôt ne devrait pas être onéreux au point qu'il soit nécessaire à la Chambre des communes de parler en faveur des contribuables aux abois. Cela semble s'imposer, toutefois, parce que ceux qui siègent à notre droite ont à peine signalé le sort du contribuable canadien. Celui-ci, comme par le passé continue de ployer sous un fardeau écrasant. Il ploie sous la charge, mais on l'a persuadé qu'il obtiendrait quelque soulagement.

Bon nombre de contribuables canadiens doivent se contenter d'un revenu fixé en vertu d'un plafond sur les salaires ou traitements. Pendant la guerre, ils n'ont pas touché d'augmentation et n'ont pu réaliser d'économies. Plusieurs d'entre eux se sont endettés parce que les impôts et le coût de la vie dépassaient les recettes qu'ils pouvaient toucher en vertu du plafond. Le coût de la vie augmente et je ne suis aucunement impressionné par la vantardise du Gouvernement, qui prétend avoir maintenu le bas niveau des prix, car la façon de calculer l'indice est absurde. Ce n'est qu'un trompe-l'œil. Aucune ménagère canadienne ne conviendra que le coût de la vie au pays n'a augmenté que du quart. Elle sait fort bien que l'indice du coût de la vie ne tient pas compte du fait que la qualité de la marchandise est inférieure et que les prix en sont plus élevés.

Le contribuable aux épaules voûtées s'est épuisé durant la guerre. La vie et l'aptitude au travail de milliers de personnes au pays ont été grandement diminuées par les efforts qu'elles ont dû accomplir. Presque tous ont fait de leur mieux et plusieurs de ceux qui ont travaillé dans ces conditions ont abrégé leur vie.

Le ministre des Finances ne cesse de répéter, à tel point que c'est devenu une sorte de fétiche, qu'il y a plus d'argent dans les banques qu'avant la guerre. Je ne sais pas qui possède cet argent, ce sont sûrement des personnes que je ne connais pas, car celles que je fréquente ont touché de bas traitements, fixés au même niveau durant la guerre, et ont dû acquitter les plus lourds impôts. Elles n'ont pas accru leur compte de banque, et plusieurs d'entre elles n'en ont pas du tout.

Mais, je le répète, le ministre des Finances y voit en quelque sorte une garantie contre tous les maux. Il s'est imaginé qu'il a le

[M. Fleming.]

devoir de libérer nos compatriotes de ces immenses excédents qu'ils sont censés avoir en banque. Mais il a dépassé les bornes. Quiconque a convaincu le ministre d'une chose pareille ne lui a certes pas rendu service et je trouve vraiment déplorable que, surchargé de travail comme il l'est, on l'ait ainsi induit en erreur. Sincèrement, je serais le dernier à méconnaître les difficultés de sa tâche, mais je regrette qu'il n'ait pas eu ou pris plus de loisirs pour entrer en contact avec les contribuables. Sa façon d'aborder ces problèmes y aurait sûrement gagné.

Malheureusement, il est devenu prisonnier de la bureaucratie. Il faut regretter qu'il ne puisse pas prendre avec la population, avec les contribuables, ce contact vivifiant dont il tirerait pourtant des avantages salutaires et qui lui permettrait de retrouver la perspective qu'il semble avoir perdue.

Il a crié sur tout les toits que l'an prochain le quart des contribuables actuels de l'impôt sur le revenu échapperont à cet impôt. Il en reste quand même environ un million et trois quarts qui n'y seront pas soustraits et qui devront partager le fardeau avec leurs familles. Le tableau n'est pas encore complet, loin de là. J'invite ces éloquentes porte-parole du Gouvernement, dont le ministre de la Défense nationale qui nous a fait aujourd'hui un discours tonifiant, à nous indiquer où se trouve dans le présent budget le moindre dégrèvement fiscal. Il faut renoncer à tout espoir de dégrèvement tant que le Gouvernement conservera ses dispositions actuelles.

Où en sommes-nous? Les impôts frappent tout le monde au pays, chacun des douze millions d'habitants. Leur apporte-t-on quelque soulagement? Rien du tout. Le budget les écorche tous et le gouvernement continue de se donner pour le gouvernement du peuple. C'est ce qu'a dit cet après-midi le ministre de la Défense nationale.

L'hon. M. ABBOTT: Je n'en ai rien fait. Je parle un autre langage.

M. FLEMING: Il se donne comme l'ami du citoyen moyen, mais le budget le trahit. Le langage de ses membres le trahit. C'est là, j'imagine, un échantillon de budget qui, dans l'esprit des libéraux, répond aux besoins des masses. Mais que fait-on pour les masses? Le sucre est encore assujéti à l'impôt de 1 c. la livre au prix courant de 8c. la livre. Cet impôt, qui frappe chacun des douze millions d'habitants du Canada, est encore en vigueur. Les boissons gazeuses, si inoffensives, sont encore assujétiées à une taxe de 25 p. 100, sans compter 1c. pour la bouteille, de sorte que les enfants paient 7c. au lieu du